

5. Missions de l'enseignant

L'enseignant de SESSAD

C'est un enseignant spécialisé, titulaire du CAPPEI ou tout autre diplôme antérieur de l'enseignement spécialisé. C'est un poste placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et sous l'autorité fonctionnelle du directeur du SESSAD. Au sein de l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD, l'enseignant contribue au maintien de l'élève en milieu scolaire grâce à une démarche pédagogique individualisée favorisant les apprentissages et permettant l'étayage permanent de son statut d'élève.

Ses principales missions

Les observations et les interventions pédagogiques sont centrées sur les apprentissages. L'enseignant spécialisé du SESSAD est un intermédiaire entre l'équipe du SESSAD et les établissements scolaires lors des différentes réunions (ESS, rencontres, temps de concertation,,)

Il est le référent pédagogique durant les temps de concertation au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Sa démarche pédagogique consiste en la mise en œuvre du volet pédagogique du PAI (aide directe aux apprentissages, travail sur la méthodologie, travail sur le rapport aux savoirs et la posture d'élève, ...)

Il rédige des bilans et des projets pédagogiques pour chaque élève relevant du SESSAD.